

**COVID-19 : << Les lycées hôteliers sont durement frappés. >>**

« Nous n'avons **quasiment plus d'offres de stages** pour les jeunes et la très grande majorité des apprentis est en chômage partiel. >> C'est le constat que dresse **Cyrille Jeannes**, président de l'association française des lycées de l'hôtellerie et du tourisme (Aflyht) et proviseur du lycée hôtelier de la Rochelle (Charente-Maritime). Mais la crise sanitaire a d'autres conséquences encore : « Pas moins de 50 % de notre budget de fonctionnement dépend de nos recettes. Or, actuellement, nous n'avons plus de recettes extérieures, puisque **les restaurants d'application sont fermés** >>, poursuit-il. À cela s'ajoute « le moral des jeunes pas vraiment au beau fixe >>, ce qui engendre quelques démissions et une inquiétude sur les futures inscriptions, « **car Parcoursup démarre en janvier. Quant au récent déclassement de cinq lycées hôteliers – dont ceux de Marseille, Toulouse et La Rochelle -, qui risque de propulser des profils non expérimentés à la tête de ces établissements >>, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. En fin de semaine dernière, le président de l'Aflyht a écrit au ministre de l'Éducation nationale pour tirer la sonnette d'alarme. Dans son courrier, **Cyrille Jeannes** alerte **Jean-Michel Blanquer** : << **Les lycées hôteliers sont durement frappés** >>.**

Cf. Formation – Écoles – Lundi 23 novembre 2020- L'Hôtellerie- restauration.  
Extraits de l'article « **Élèves en école hôtelière : comment éviter le décrochage scolaire** >> par **Anne Eveillard**.